

FONDS DE COMMERCE METZ LOLA CREATION (Me MASSELON) VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN FONDS DE COMMERCE D EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

VENTE DU 24/02/2016

4 PLACE ROBERT SCHUMAN GRENOBLE

FONDS DE COMMERCE METZ

LOLA CREATION

SIS 11 Rue du Palais à METZ 57000

VENTE LE 24 FEVRIER 2016 A 10 H AU 4 PLACE ROBERT SCHUMAN GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE

D EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

Mise à prix : 18.000 €

Consignation : 10.000€

VISITE A L ADRESSE DU FONDS: 11/02/16 DE 9H A 11H/CONTACT MR SALA : 06.80.76.41.00

SURFACE ESTIMEE : 50 m2

DESCRIPTION : Boutique de prêt à porter situé dans le centre historique de Metz, dans la rue principale proche des grandes enseignes. Il y a beaucoup de passage. Le local possède une surface de vente principale à l'avant du magasin d'environ 50 m2 qui est intéressante, mais le local continue tout en longueur avec un couloir trop long et étroit et une arrière-boutique. La réserve est assez petite. Afin d'éclaircir la boutique, il faudrait effectuer des travaux importants.

Loyer mensuel : 3067,84 € non soumis à la tva + Charges 187 €. + (RECONSTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE)

FIN DU BAIL : 31 Mai 2017

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

Les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés : 8463 € à régler à l'ordre de Cabinet André GUERBERT

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.